

Vers une gestion éthique

Vendredi 11 Mars 2011 Dernière mise à jour le 11 août 2017.

Le modèle économique, basé sur le transfert de charges, vers des petits propriétaires, et des locataires, n'est plus viable. L'exemplarité de la gestion des deniers de l'Etat, les missions d'accès à la propriété et d'égalité des citoyens, ainsi que l'intérêt général, justifient une refonte radicale de l'exercice de la gouvernance du Quartier de l'Horloge.



Le Quartier de l'Horloge vu de la Piazza du Centre Pompidou

L'Etat est l'actionnaire majoritaire du plus gros porteur en voix.

Soit du gestionnaire de portefeuille AEW CILOGER (27% pour la banque **NATIXIS**, filiale du groupe BPCE et 100% pour La Banque Postale), mais il est aussi le plus gros locataire avec l'administration du Centre Pompidou.

La Ville de Paris est à l'initiative de ce projet et gère les espaces ouverts au public.

Elle y possède une crèche et une école maternelle. Elle a comme locataire le Centre Médico Psychologique (CMP) des Hôpitaux de Saint-Maurice.

La ville accompagne le bailleur social ERIGERE qui possède 3 bâtiments avec 180 logements HLM. La municipalité est aussi un simple copropriétaire au sein de la SOCOPAR 2, elle est donc invitée à participer à toutes les assemblées générales de la gestion commune SOCOPAR et est destinataire des procès-verbaux.

Une gouvernance saine, dans le respect de la pluralité de ses membres, devrait par le simple usage des règles de déontologie des administrateurs de biens, et des investisseurs, garantir une gestion démocratique et transparente, dans l'esprit d'ouverture qui gouverna lors de la création du Quartier.

L'application des statuts d'origines de l'ASL et des cahiers des règles d'usages et d'habitations (CRUH) est le point de départ nécessaire.

Ce billet a pour objectif de mettre en alerte les consciences et d'expliquer la nécessité de changements immédiats.

En tant que membres, de plein droit de l'ASL, il appartient aux propriétaires de **faire valoir leurs droits** par le biais des assemblées générales de leurs immeubles et celles de l'ASL.

Seule une participation active et une information de qualité pourront **initier un cercle vertueux.**

Fort du **soutien des pouvoirs publics**, le Quartier de l'Horloge pourra bénéficier d'une **gouvernance** respectueuse de ses propres règles et d'une **gestion indépendante.**

Les habitants du Quartier de l'Horloge souhaitent **prendre part à la gestion de leur lieu de vie** et en **assumer les charges équitablement.**

BONUS

Huit années se sont passées depuis la mise en ligne de cet article. Le succès du Blog du Quartier de l'Horloge est incontestable avec une moyenne de 30 visiteurs par jour, plus de 2500 téléchargements d'articles.

L'année 2016 a compté 9000 visiteurs et plus de 28.000 pages lues.

L'année 2017 a compté 9600 visiteurs et plus de 30.000 pages lues.

L'année 2018 a compté 7000 visiteurs et plus de 25 000 pages lues.

Nous vous rappelons que la rédaction est ouverte à tous, habitants, commerçants et passionnés. N'hésitez pas à nous proposer un sujet qui vous tient à cœur.

Malheureusement, en l'absence de réponses des gestionnaires du site, les habitants et propriétaires de caves ont dû saisir la justice en 2016. Cela n'arrête pas pour autant, ni les nombreuses tentatives de contacts avec l'administrateur LOISELET DAIGREMONT, ni la gestion quotidienne.

Suivez ici l'avancement des procédures :

[Charges de copropriété exorbitantes du Quartier de l'Horloge - Une action collective en marche !](#)